Université de Sherbrooke

FACULTÉ DE DROIT

Maîtrise en common law et droit transnational

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 13 novembre 2025. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

CRÉDITS
45 crédits

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

GRADE
Maître en droit

LIEU
Campus principal de Sherbrooke

TRIMESTRES D'ADMISSION
Automne, Hiver, Été

Renseignements

Pour toute information

- 819 821-8000, poste 62512
- 1 800 267-8337, poste 62512
- Transnational.droit@USherbrooke.ca
- Site Internet

FINALITÉ(S)

La maîtrise en common law et droit transnational permet aux personnes diplômées du DESS en common law et droit transnational d'approfondir leur formation et de convertir leur diplôme de deuxième cycle en maîtrise en suivant un cheminement avec essai, un cheminement avec stage ou un cheminement international bidiplômant. La maîtrise permet également aux personnes étudiantes sélectionnées par une université partenaire d'approfondir leur formation en terminant le cheminement international bidiplômant.

CIBLE(S) DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider l'atteinte des objectifs propres au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational;
- d'acquérir des connaissances plus spécifiques en common law ou en droit et en pratique transnationale;
- d'apprendre à analyser des situations précises dans ces domaines;
- de développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon adéquate;
- pour le cheminement avec essai :
  - de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale;
  - d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique;
- pour le cheminement avec stage :
  - de s'intégrer et d'intervenir dans une organisation reconnue par la direction de programme dans le cadre d'un stage de quatre à six mois;
  - de rendre compte des apprentissages réalisés par la rédaction d'un rapport de stage;
- pour le cheminement international bidiplômant :
  - d'approfondir sa formation en common law et droit transnational par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec essai

- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour la rédaction de l'essai
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor)*

Activité pédagogique obligatoire - 9 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
DTN750	Rédaction de l'essai de maîtrise - 9 crédits

Cheminement avec stage

- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour le stage
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor)*

La capacité d'accueil de ce cheminement est conditionnelle au financement obtenu et aux ententes intervenues avec les organisations partenaires.

Activité pédagogique obligatoire - 9 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
DTN764	Stage - 9 crédits

Cheminement international bidiplômant

- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires obtenus auprès d'une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke.
- 27 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*), du microprogramme de 2e cycle en common law et droit transnational I ou du microprogramme de 2e cycle en common law et droit transnational II.

Le cheminement international bidiplômant mène à l'obtention d'un grade de maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke et d'un grade de master 2 ou un grade jugé équivalent d'une université étrangère partenaire. La capacité d'accueil de ce cheminement est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités étrangères partenaires.

Activité pédagogique obligatoire - 9 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
DTN752	Formation juridique transnationale - 9 crédits

Activités pédagogiques à option - 9 crédits

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
DTN756	Formation juridique transnationale IV - 3 crédits
DTN757	Formation juridique transnationale V - 3 crédits
DTN758	Formation juridique transnationale VI - 3 crédits

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d’automne, d’hiver et d’été

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1er cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Condition(s) particulière(s)

Être étudiante ou étudiant provenant d’une université partenaire étrangère dans le cadre d’une convention interuniversitaire bidiplômante; ces personnes ne peuvent être inscrites qu’au cheminement international bidiplômant.

Pour tous les autres étudiantes et étudiants :

- Avoir réussi le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational offert par la Faculté de droit de l’Université de Sherbrooke.

Pour le cheminement avec essai, la candidate ou le candidat doit également s’assurer qu’une personne approuvée par la direction de programme accepte de superviser son essai.

Pour le cheminement avec stage, les candidates et candidats doivent également déposer un dossier de candidature conforme aux exigences des organisations partenaires et se soumettre à une entrevue de sélection. La direction de programme et les organisations partenaires procèdent à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l’excellence du dossier de candidature ainsi

que de l’entrevue de sélection.

Pour le cheminement international bidiplômant, les candidates et candidats doivent également déposer une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s’inscrire de même que leurs objectifs et caractéristiques qui justifient leurs chances d’exceller dans le cadre de ce cheminement. Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base d’une liste d’excellence et de la lettre de candidature.

EXIGENCE(S) DE PROMOTION

Pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cheminement international bidiplômant :

Avoir réussi le *master* 2 ou le programme équivalent auquel ils sont inscrits auprès de l’université partenaire étrangère aux termes de la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

DTN750 - Rédaction de l'essai de maîtrise

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

9 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Traiter d'une problématique juridique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale en fonction des règles admises en droit et développer sa capacité à transmettre les résultats obtenus par écrit.

Contenu

L'essai de maîtrise permet de cerner une problématique sur la base d'une recension d'écrits pertinents et de l'analyse de ces derniers et de présenter à l'aide d'un vocabulaire spécialisé les résultats de l'étude.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational

DTN752 - Formation juridique transnationale

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

9 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu

Les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational

DTN756 - Formation juridique transnationale IV

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu

Les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational

DTN757 - Formation juridique transnationale V

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu

Les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational

DTN758 - Formation juridique transnationale VI

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu

Les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational

DTN764 - Stage

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

9 crédits

FACULTÉ OU CENTRE

Faculté de droit

Cible(s) de formation

Démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational lors d'un stage au sein d'une organisation partenaire.

Contenu

L'exécution des tâches requises par le directeur ou la directrice de stage au sein de l'organisation partenaire visée ainsi que la rencontre des standards d'excellence, de compétence et de probité exigés au sein d'une telle organisation. La rédaction d'un rapport de stage décrivant les tâches accomplies et démontrant la rencontre des objectifs du stage.

---

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en common law et droit transnational